

Animations territoriales dans le cadre de l'enseignement des Langues et cultures de l'Antiquité : concours « La Louve et l'Olivier ».

Instruction du 30 avril 2025 relative aux animations territoriales des Langues et cultures de l'Antiquité

Rectorat de l'académie de Créteil
Inspection pédagogique régionale
Langues et cultures de l'Antiquité

Affaire suivie par :

Audrey Zappulla, IA-IPR de Lettres

Mél : ce.ipr2@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les Proviseurs, Mesdames et Messieurs les Principaux de collège, Mesdames et Messieurs les Directeurs de SEGPA,

s/c de Mesdames et Monsieur les Inspecteurs d'Académie, Directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val de Marne.

Les animations territoriales proposées au titre des Langues et cultures de l'Antiquité visent à s'inscrire au cœur du *Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture*, précisément en pensant l'articulation entre connaissances et compétences grâce à la culture.

Par ailleurs, les animations territoriales contribuent à la mise en œuvre, à la valorisation, et au dynamisme des enseignements des langues et cultures de l'Antiquité définis dans le B.O. du 17 mars 2016, et le B.O. spécial du 22 janvier 2019.

Enfin, ces actions s'inscrivent pleinement dans le cadre du projet académique.

Nous invitons donc les établissements à s'inscrire dans cette dynamique collective.

Audrey Zappulla, IA-IPR de Lettres

P.J. : - Dossier d'inscription au concours « La Louve et l'Olivier »